Communiqué de Presse

Paris, le 17/10/2019

### Pour l’apprentissage, la campagne #CasseLesClichÉs !

Engagés dans un partenariat pour valoriser l’apprentissage, **l’Institut de l’Entreprise et la Région Hauts-de-France lancent ensemble la campagne #CasseLesClichés**. Sept courtes vidéos déconstruisant chacune un cliché véhiculé sur l’apprentissage seront diffusées sur les réseaux sociaux afin de toucher directement les jeunes et leurs familles, et renvoient sur une page d’information pour aider chacun à découvrir les avantages de l’apprentissage. Cette campagne s’accompagne du documentaire « A Quatre Mains » diffusé mardi soir dernier sur France 5.

#### Lutter contre les idées reçues sur l’apprentissage : une priorité pour donner confiance aux jeunes

Alors que 70 % des jeunes passés par l’apprentissage trouvent un emploi sept mois après la fin de leur contrat, cette voie d’excellence pour la formation et l’insertion est aujourd’hui encore trop peu valorisée en France. Seulement 10% des jeunes Français passent par l’apprentissage, soit quatre fois moins que les Allemands ou 6 fois moins que les Suisses.

En effet, si les mérites de l’apprentissage sont de plus en plus reconnus, trop peu de jeunes et trop peu de parents l’envisagent sérieusement lorsqu’ils doivent faire des choix d’orientation, notamment parce que **l’apprentissage a toujours une mauvaise image en France : c’est cette mauvaise image que la campagne #CasseLesClichés combat.**

#### La production de sept vidéos « L’apprentissage, on a beaucoup à en apprendre » pour lutter contre les idées reçues sur l’apprentissage

L’Institut de l’Entreprise et la Région Hauts-de-France ont financé la production de **sept films courts qui s’attaquent chacun à un stéréotype sur l’apprentissage** : l’apprentissage, ce n’est pas pour les filles ; l’apprentissage, c’est trop difficile ; l’apprentissage, c’est forcément des métiers manuels, etc.

Diffusées sur les réseaux sociaux afin de toucher directement les jeunes et leurs familles, ces vidéos renverront à une page internet dédiée, [Apprentissage : casse les clichés ! | Institut de l’Entreprise](https://www.institut-entreprise.fr/actualites/apprentissage-casse-les-cliches) qui permettra de trouver des réponses concrètes aux questions que l’on se pose : l’apprentissage, combien de temps ça dure ? Dans quels secteurs puis-je en faire ? Quelle rémunération espérer ? Puis-je encore évoluer après ?

#### Le soutien au documentaire « A quatre mains » diffusé le 15 octobre sur France 5

Cette campagne d’image sur les réseaux sociaux s’accompagne du **soutien apporté par l’Institut de l’Entreprise et la Région Hauts-de-France au documentaire diffusé, mardi 15 octobre dernier, dans l’émission Le Monde En Face sur France 5.**

Intitulé « À Quatre Mains », produit par Alexandre Amiel (Caméra Subjective) et réalisé par Sarah Carpentier, ce documentaire fait le récit de quatre binômes formés de maîtres d’apprentissage et d’apprentis, montrant en quoi l’apprentissage permet de se réaliser, de trouver son chemin, de poursuivre sa passion.

Antoine Frérot, président de l’Institut de l’Entreprise, PDG de Veolia : *« Cette campagne #CasseLesClichés s’inscrit dans la lignée de l’action de l’Institut de l’Entreprise : rapprocher les Français et l’entreprise. L’apprentissage est une excellente voie de formation et d’insertion. À nous de faire en sorte qu’un maximum de jeunes et leur famille en soit convaincu pour permettre son expansion à grande échelle. »*

Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France : *« Parce qu’un jeune en apprentissage, c’est un jeune au chômage en moins, la Région Hauts-de-France est fortement engagée en faveur de l’apprentissage. Nous travaillons à donner envie aux entreprises de recruter et de former des jeunes, mais aussi à sortir des sentiers battus en matière d’orientation en dévoilant la véritable image de l'apprentissage. »*

#### Contacts presse Institut de l’Entreprise :

Aude de Castet, Directrice de la communication : 06.10.59.84.93 /

aude.de-castet@idep.net

Margaux Terranova, Chargé de la communication : 06.73.73.31.11 /

margaux.terranova@idep.net

#### À propos de l’Institut de l’Entreprise

L’Institut de l’Entreprise est une communauté ouverte d’entreprises qui travaille à mieux comprendre et valoriser le rôle de l’entreprise au cœur de la société. Ses actions contribuent à la définition de nouveaux équilibres entre performance économique, sociale, sociétale et environnementale, à travers des réflexions dans lesquelles les dirigeants d’entreprise s’impliquent personnellement et des actions pédagogiques permettant de favoriser le dialogue entre les entreprises et les autres acteurs de la société. Créé en 1975, l’Institut de l’Entreprise rassemble plus de 120 entreprises, essentiellement de dimension multinationale mais toutes fortement implantées en France, et est indépendant de tout mandat syndical ou politique.

Pour en savoir plus : [www.institut-entreprise.fr](https://www.institut-entreprise.fr/)

#### Contacts presse de la Région Hauts-de-France :

Peggy Collette – El Hamdi, Chef du service presse : 06.75.93.38.28 / [peggy.collette@hautsdefrance.fr](mailto:peggy.collette@nordpasdecalaispicardie.fr)

**À propos de de la Région Hauts-de-France**

Région la plus jeune de France, les Hauts-de-France comptent plus d’1,2 millions d’habitants âgés de 15 à 30 ans. Proche des jeunes du territoire et soucieuse de leur avenir professionnel, la Région Hauts-de-France leur apporte des solutions pour leur parcours et leur insertion professionnelle. Parmi les solutions, l’apprentissage est un véritable tremplin vers l’emploi : Chaque année, environ 33 000 apprentis apprennent les rudiments de leur métier en centre de formation et au sein d'une entreprise des Hauts-de-France, et deux apprentis sur trois décrochent un travail à l’issue de leur formation. Avec la mise en place de son Plan Apprentissage en 2016 comprenant des aides aux apprentis et aux entreprises, la Région souhaite faire de l’apprentissage un réflexe pour les jeunes et une solution pour la formation et l’emploi.

**Pour en savoir plus** : <http://www.hautsdefrance.fr/>